

## Vendredi 15 mai 2020 – Tir pour partenaires

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président

---



### **Condition de participation :**

Si le militaire de réserve est un homme... **c'est sa compagne qui pourra tirer** et si le militaire de réserve est une femme... **c'est son compagnon qui pourra tirer !**

NB : Pour les militaires de réserve, homme ou femme, il y a un tir annuel prévu : le tir de police (au mois d'octobre !).

**Tirs** : pistolet/révolver – carabine.

### **Inscriptions :**

**ATTENTION** : Nous sommes obligés de limiter l'accès à la séance de tir à **21 personnes** (sécurité – temps imparti)

Chaque tireuse/tireur voudra bien m'envoyer un mail d'inscription à [henniquiauserge@hotmail.com](mailto:henniquiauserge@hotmail.com) et nous vous répondrons dans les plus brefs délais pour vous prévenir si votre inscription est reprise ou non dans les **21 premières places disponibles**

Si notre réponse est réponse positive alors vous virerez la somme de **15 € par personne**

Au compte IBAN : BE73 0000 3936 8660 - BIC : BPOTBEB1  
du Cercle Mil Res Liège – Rue St Laurent, 79 – 4000 LIEGE

Communication : Tir du 15/05/2020 + Nom et prénom de la personne qui tire + nom du membre du Cercle responsable.

### **Date et heures :**

Vendredi 15 mai 2020 – 17 heures 30

***MERCI D'ARRIVER À L'HEURE : 17 Hr 30*** ; comme le souligne si bien notre moniteur avec son franc-parler habituel : « *une arrivée tardive désorganise tout le bazar !* »

Fin des activités : 20 heures.

### **Où ? :**

Club de Tir de la Police liégeoise, sis à 4000 Liège, rue Fond des Tawes 49, soit face au n° 102 (pour les GPS).

### **Ce que nous fournissons :**

- Armes et munitions (pistolet/révolver - carabine) – *pas d'armes personnelles.*
- Les moniteurs – *pas de présence d'accompagnant sur le pas de tir.*
- Une assurance « risques de tir ».
- La location du Stand de Tir.

### **Ce que nous offrons :**

- Une boisson au choix par participant(e) ou accompagnant(e) (ticket remis à l'entrée).
- 10 coups d'apprentissage (avec moniteur de tir).
- 10 coups de tir avec résultats enregistrés.
- 10 coups pour la partie éliminatoire du concours de tir.

**Tenue** : adaptée au tir.

NB : Nous sommes, maintenant, obligés d'établir une fiche de tireur/tireuse d'un jour. Elle sera remplie à l'entrée des installations de tir.

